

Dénomination de voies

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé à l'Assemblée Communale les dénominations suivantes :

** Dans le secteur de la ZAC «Hauts du Chazal»*

Allée Ambroise CROIZAT (1901-1951)

Présenté comme le «Ministre des Travailleurs», il est à l'origine de la Sécurité Sociale. Son nom pourrait être attribué au mail en cours de construction de la ZAC qui sera bordé prochainement par des immeubles d'habitation et des commerces.

** Une voie récemment créée, commençant rue Fresnel et finissant en impasse, dessert le nouveau lotissement de la SAFC «La Résidence Fleming».*

Rue Professeur Jean ROYER (1927-2002)

Cette démarche honorerait un praticien reconnu et apprécié de notre Centre Hospitalier Universitaire ; il fut par ailleurs président de la Société Française d'Ophtalmologie et a fortement contribué à l'essor du pôle de génie biologique et médical de notre capitale régionale.

Il convient, chaque fois que cela est possible, de rappeler l'histoire propre de la Ville dans les choix de dénomination de rues excentrées. Cela permet d'éviter une sorte de banalisation de l'appellation, trop répandue après des années, et de ne pas faire de la liste des voies de ces quartiers une sorte de catalogue universel, sans grand intérêt, de célébrités mondiales.

Cette proposition a l'avantage de réunir dans un même secteur le souvenir de personnages célèbres du monde médical (Jean Royer, Alexandre Fleming, Christiaan Barnard, Gabriel Gascon).

** Dans le secteur du Parc de l'Observatoire de Besançon*

Allée René BAILLAUD (1885-1977) (famille d'astronomes)

Son père Benjamin et son frère Jules furent respectivement Directeurs de l'Observatoire de Paris, du Pic du Midi. René BAILLAUD, quant à lui, fut Directeur de l'Observatoire de Besançon et professeur à la Faculté des Sciences. Il a en outre créé avec Jules Haag et le Général Ferrié, la Société Française des Microtechniques et de Chronométrie. Son nom pourrait être associé à l'allée bordée de tilleuls menant aux bâtiments de l'Observatoire.

La plaque pourrait être dévoilée à l'occasion des journées du Forum Européen Temps-Fréquence en mars prochain.

** En forêt de Chailluz, l'esplanade située devant les «Grandes Baraques»*

Esplanade Robert MOSER (1912-2001)

L'Esplanade devant le lieu-dit «Les Grandes Baraques» est un lieu de rassemblement et un point de départ commun à tous les groupes qui se promènent ou randonnent dans cette forêt. Ancien Maire-Adjoint de notre Ville, Robert MOSER a notamment beaucoup contribué à l'aménagement, la mise en valeur et la fréquentation par un nombreux public du vaste espace boisé communal de la Forêt de Chailluz.

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur ces nouvelles dénominations.

«M. LE MAIRE : Je voudrais préciser que c'est Robert MOSER qui a été adjoint au maire de Besançon qui a pris aussi courageusement la décision de faire de la forêt de Chailluz ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire de l'interdire en partie aux chasseurs, ce qui était d'autant plus remarquable qu'il était président de la société de chasse ! Donc je crois qu'il mérite bien qu'on donne son nom à cette esplanade.

Mme Annie MENETRIER : Quelques mots avant de nous séparer concernant la dénomination de la voie Allée Ambroise CROIZAT, enfin la proposition qui nous tient particulièrement à cœur et pour intervenir sur l'œuvre d'Ambroise CROIZAT, au moment où la Sécurité Sociale est attaquée dans ses fondements mêmes de solidarité. Ambroise CROIZAT est à l'origine effectivement de la création de la Sécurité Sociale en 1945. Je vous rappelle la situation de notre pays au lendemain de la guerre ; les combats et les bombardements ont ravagé les villes et les campagnes, détruit la majorité des infrastructures, le rationnement est terrible et il va durer encore plusieurs années et pourtant, c'est à cette période-là que la Sécurité Sociale voit le jour, qu'EDF-GDF sont créées et que les comités d'entreprises sont mis en place. Alors ministre du travail dans le premier cabinet de De GAULLE en novembre 1945, Ambroise CROIZAT, membre du parti communiste français, met en application cette partie du programme du conseil national de la résistance. Je crois que c'est important de revenir un peu sur l'histoire. Il définit ce nouveau système sur trois grands principes : il est universel, il se veut ouvert à tous, unique, il regroupe la famille, la maladie, la vieillesse, les risques liés au travail, uniformise les prestations et les soins sont identiques pour tous et toutes. Ce projet était très ambitieux. Il a montré son efficacité et il est un des piliers de notre République. Mais aujourd'hui, alors que notre pays n'a jamais été aussi riche, on ne peut que regretter avec beaucoup d'amertume que la Sécurité Sociale soit mise à mal par le Gouvernement Raffarin. Ce qui a été possible dans un pays dévasté ne le serait donc plus aujourd'hui dans la 5ème puissance économique mondiale ? La création de la Sécurité Sociale démontre bien que quelle que soit la situation économique du pays, c'est bien le politique qui décide, s'il a la volonté de le faire. Au-delà de la symbolique et du geste fort, l'inauguration de cette allée Ambroise CROIZAT à Besançon, dans le pôle Santé, sera aussi, je l'espère, l'occasion d'un nouveau moment d'action pour la défense de la Sécurité Sociale. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Monsieur BONNET, vous n'êtes pas vraiment d'accord je pense... Monsieur ROSSELOT, chacun est libre de ses interventions et il n'y a que 5 h 14 que nous sommes en conseil.

M. Pascal BONNET : Il me semble qu'en général les moments de dénomination de voirie étaient des moments qui nous réunissaient. Comme nous sommes des élus républicains, nous voterons l'Allée Ambroise CROIZAT et je ne vais pas faire mon historique du communisme parce que je crois qu'on ne sera pas d'accord avec certains mais je voudrais quand même dire que ce Gouvernement, ce qu'il essaie de faire, c'est de sauver la Sécurité Sociale. Je ne pensais pas qu'on était là pour débattre de la politique du Gouvernement mais je crois qu'on en a entendu beaucoup parler ce soir...

M. LE MAIRE : Parce qu'elle n'est pas très bonne !

M. Pascal BONNET : ... je voudrais revenir au sujet et dire que je trouve tout à fait bien qu'on honore la mémoire de professeurs de médecine, mais j'ai déjà dit dans le passé que l'hôpital c'est aussi d'autres personnes et je voudrais évoquer quelqu'un. Dans la mesure où on a dit le souhait de voir des noms de femmes, je voudrais évoquer Mlle RIGOULET qui fut une assistante sociale historique à l'hôpital, qui a eu aussi un engagement important dans le monde sportif et caritatif donc je pense que son nom, à un moment donné, devra être honoré.

M. LE MAIRE : Je n'y suis pas du tout opposé. J'ai bien connu Mlle RIGOULET. Madame BRANGET, vous allez défendre la politique du Gouvernement, j'imagine...

Mme Françoise BRANGET : Oh non, c'est simplement pour dire à Annie MENETRIER que Michel ROCARD, en 1973, disait que la Sécurité Sociale sauterait en 2004, c'est tout.

M. LE MAIRE : Ah bon ? Je ne me souviens pas de ça. Juste une petite remarque quand même à notre ami BONNET qui dit qu'on n'est pas ici pour parler des problèmes nationaux. C'est vrai, mais Besançon c'est en France et on ne peut pas déconnecter l'ensemble des problèmes nationaux. Je crois qu'il faut aussi considérer que ce qui se passe ici, entre autres en matière d'économie et de logement, c'est quelque part aussi dû au problème du chômage. Si la situation économique n'était pas telle ce que nous la connaissons actuellement, et je ne jette pas la pierre au gouvernement actuel car c'est vrai que c'est quelque chose qui ne date pas de 2002, mais c'est vrai que si la situation économique n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, nous ne rencontrerions pas les problèmes que nous connaissons dans les quartiers. C'est une vérité Monsieur BONNET (M. ROSSELOT hors micro), Monsieur ROSSELOT, vous êtes d'une indiscipline incroyable, de toute façon, je crois que vous ne comprendrez jamais mais ce n'est pas grave.

M. Pascal BONNET : Je vous dirai que je suis d'accord avec vous sur le fait que de toute façon, les débats sont liés à un contexte national et international. Il m'est arrivé parfois d'intervenir sur des sujets de cet ordre et on me faisait remarquer qu'on était dans le local et non le national mais je crois que, suivant le gouvernement, suivant vos désirs, c'est variable. Ce que je voudrais dire c'est que quand on choisit de dénommer une voie, on essaie d'être dans l'unité bisontine entre nous là-dessus, on n'est pas là pour essayer de faire des manifs contre le gouvernement, c'est tout, il y a un temps pour tout.

M. LE MAIRE : Vous êtes d'accord quand même pour les dénominations des allées ? Et j'ai noté votre proposition».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 22 octobre 2004.